Date de génération de ce justificatif : 31/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

AB LAND – Constitution de société

Référence : L029596

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 21 février 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

CAP CODE- Société d'avocats 13 rue de Châtillon – BP 60435 35004 Rennes Cedex capcode.eu Avis de constitution Suivant acte signé électroniquement en date du 29 janvier 2025, il a été constitué la société suivante. Dénomination : AB LAND . Forme : Société par actions simplifiée. Siège : 2 Place du Bois Noir – 29800 Landerneau. Objet : L'exploitation de tous fonds de commerce de brasserie, restaurant, pub, débit de boissons (licence IV). Durée : 99 ans. Capital : 10 000 euros divisé en 1 000 actions de 10 euros de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées lors de la constitution, de même catégorie. Apport en numéraire : 10 000. Apport en nature : néant. Président : La société FOLEY INVEST, SARL au capital de 1 500 000 euros dont le siège est 11 Impasse des Charmes 56450 Theix-Noyalo et immatriculée au RCS de Vannes sous le numéro 953 879 053. Directeur général : Monsieur Sébastien LOUIS né le 12 décembre 1989 à Dreux (28) demeurant 27 rue des Chênes 29280 Plouzané, Monsieur Benjamin GARCIA, né le 18 juin 1992 à Villeneuve Saint-Georges (94) et demeurant 27 rue des Chênes 29280 Plouzané. Agrément : En cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées à des tiers, même en cas de succession, de liquidation du régime matrimonial ou de cession, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant, qu'avec l'agrément préalable de la Société selon décision collective des associés statuant en assemblée générale extraordinaire. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire, quelque soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Immatriculation au RCS de BREST. Pour insertion, le Président.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE